



FSU TERRITORIALE **du Conseil Départemental 13**

☎ : 04.13.31.1960, 1961, 1962, 1963
✉ : syndicat.fsu@departement13.fr
🌐 : <http://sducg13.hautetfort.com/>



Mai 2019

Direction de la Culture **du Conseil Départemental 13**

**La Bibliothèque Départementale 13 dévoyée et censurée
dans ses missions !**

Depuis le changement de gouvernance du Conseil Départemental 13, les agents de la Bibliothèque Départementale 13 sont confrontés à des attaques répétées sur leurs missions et leurs compétences.

Le pôle Action Culturelle a été le premier concerné par ces attaques : sa programmation est sans cesse remise en cause et désavouée. Certaines propositions sont validées puis au dernier moment annulées. Ces attaques systématiques et répétées du cadre de travail des équipes consacrées à l'action culturelle ne sont pas sans risques psychosociaux.

Par ailleurs, la bibliothèque reçoit des demandes de la Direction de la Culture lui indiquant «*quelles communes* » choisir pour la distribution des dispositifs d'action culturelle.

Tout cela bien évidemment de façon informelle et sans aucune trace écrite. Pour rappel, ce type de demande porte atteinte au principe d'égalité d'accès au Service Public qui s'applique aux prestations proposées par la Bibliothèque Départementale 13.

Elle place les agents, dans leur position de fonctionnaire, en situation d'illégalité et compromet de manière inquiétante l'équilibre culturel du territoire mentionné dans les conventions qui lient la bibliothèque départementale aux communes. Les budgets ont été aussi sérieusement baissés.

Une lettre/note signée de tous les cadres de la Bibliothèque Départementale 13 a été adressée le 8 mars à M. le DGS (par Intérim) récapitulant toutes les propositions d'Action Culturelle invalidées sans justifications et faisant état de cette alerte.

A ce jour, cette note n'a toujours pas été transmise par la Directrice de la Culture, laissant les agents sans réponse.

CENSURÉ - E
MÉPRISÉ - E
MAL PAYÉ - E

ASSEZ !



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN





Nous tirons la sonnette d'alarme ! Cela ne peut pas continuer dans ces conditions !

- ▶ La création d'un nouveau service le PEEPS qui a pris ses quartiers au sein des ABD remet sans cesse en question la légitimité des locaux dédiés à la bibliothèque qui est obligée de donner des mètres carrés au détriment du travail et des missions de la BDP. Il est à noter que ce service peine pour l'instant à proposer une animation du bâtiment qui a perdu entre 2016 et 2018 plus de 77% de son public (20833 visiteurs en 2016, 4674 en 2018).
- ▶ Certains contenus proposés pour le portail internet de la BD13 sont refusés de façon arbitraire, alors qu'il s'agit de contenus culturels sans aucun caractère politique ou polémique.
- ▶ Les budgets de la bibliothèque sont amputés chaque année et ne nous permettent plus d'ores et déjà de fournir une offre documentaire suffisante au réseau tant au niveau qualitatif que quantitatif.
- ▶ Des dossiers tels que le numérique sont sans cesse retoqués et n'arrivent pas à être concrétisés se heurtant à une incompréhension permanente de la DGA.
- ▶ Lors des C.A.P, l'ordre des tableaux annuels d'avancement et de promotions ne sont pas respectés. Malgré un avis « *Très Favorable* » certains agents ne sont pas promus alors qu'ils occupent le rang 1.
- ▶ Lors de la mise en place du RIFSEEP, les Bibliothécaires et Attaché de Conservation du Patrimoine catégories A de la filière du Patrimoine se sont vus attribués des montants socles inférieurs en moyenne de 100 €uros par rapport à leurs homologues de la filière administrative.
- ▶ Le droit à la Formation est fortement compromis. les agents qui demandent des formations par le CNFPT ne sont avertis qu'au dernier moment de la validation de leur demande et certains ne peuvent de ce fait y partir.
- ▶ Enfin, nous avons appris récemment que le service de la Bibliothèque Départementale devrait fusionner avec la Métropole prochainement et nous avons été fortement incités à établir un calendrier de réunions mensuelles avec les agents en poste dans le domaine culturel à la Métropole. De nombreuses incertitudes demeurent sur nos fonctions et nos responsabilités lors de cette fusion avec la Métropole. Une mise à disposition d'agents — hors de tout cadre réglementaire — au profit de certains événements métropolitain (Ex : Lecture par Nature) a même été évoquée.

Face à cette situation nous revendiquons que :

Les équipes de la Bibliothèque Départementale 13 souhaitent pouvoir continuer à exercer les missions obligatoires qui sont les leurs et maintenir l'équité du territoire départemental sur la question du développement de la lecture publique. Dans ce cadre, les ressources proposées (ressources documentaires, numériques, action culturelle, formation) « *doivent être exemptes de toute forme de censure idéologique, politique ou religieuse, ou de pression commerciales* ». (Manifeste de l'Unesco pour les bibliothèques publiques, 1994).



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**